SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze septembre, à dix-huit heures quarante-cinq, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. PENINON Jean-Pierre, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le quatre septembre deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers : En exercice..... 15
Présents..... 10
Votants..... 14
Absents..... 05

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, BARDOUX Vanessa, BARTHELEMY Karine, BERGER Jean-Hugues, COGNARD Karine, DE FARCY DE PONTFARCY Astrid, LE GOFF Philippe, PENINON Jean-Pierre, PLAULT Patrick, VAN DAMME Lionel et WOZNY Philippe.

Absents excusés :
Mme ANTIGNY Valérie - Pouvoir donné à M. PENINON Jean-Pierre
Mme BROSSARD Sophie – Pouvoir donné à M. LE GOFF Philippe
M. ROL Théo – Pouvoir donné à M. WOZNY Philippe
Mme DIARD Caroline - Pouvoir donné à Mme DE FARCY DE PONTFARCY Astrid

Absent :
M. MINAULT Vincent

Secrétaire de Séance : Philippe WOZNY

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil municipal,

Approuve le compte rendu de la séance précédente.

2025/07 - n°1 Convention avec le SDIS d'Indre et Loire pour son financement dans les cinq prochaines années

Ce point a été retiré de l'ordre de jour. Il a été présenté en séance et sera délibéré ultérieurement, si nécessaire.

2025/07 - n°2 Opération de plantation Sensibilis'haie : charte d'engagement

M. le Maire indique que le Conseil d'administration de la Fédération de chasse d'Indre et Loire a souhaité faire bénéficier toutes les communes de la communauté de communes Gatine Racan de l'opération Sensibilis'haie.

Le projet Sensibilis'haie est un outil de promotion de la haie, constitué d'un guide pédagogique et méthodologique mettant en avant l'intérêt d'implanter et d'entretenir les haies sur le territoire communal. Il donne aussi les clés pour s'engager et gérer les linéaires de haie une fois plantés.

La Fédération Nationale de Chasse s'engage à fournir des kits de plantation prêts à l'emploi aux communes en échange de leur engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie.

Les projets de plantation doivent correspondre à un linéaire de 50 m maximum respectant un budget de 400 € TTC. Les kits prévus concernent une plantation de 50 arbres et arbustes.

Le paillage pourra être réalisé par la mairie à l'aide de résidu de broyat ou par l'achat de rouleau de fibre de jute.

Enfin, les commandes de plants seront faites par la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire.

En rejoignant ce projet, la commune s'engagera, via la signature d'une charte d'engagement (ci-jointe), dans une démarche vertueuse, visible et valorisante pour notre territoire.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la charte d'engagement telle que présentée et tout document afférent à ce dossier.

2025/07 - n°3 Modification tableau du personnel : avancement de grade

Monsieur le Maire propose d'apporter des modifications au tableau des effectifs du personnel afin de :

- Créer deux postes au grade d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe dans la perspective d'avancement de grade de 2 agents,
- Créer deux postes au grade d'Adjoint Administratif territorial principal de 1ère classe dans la perspective d'avancement de grade de 2 agents,
- Créer un poste au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe dans la perspective d'avancement de grade d'un agent,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs, telle que présentée.

INFORMATIONS DIVERSES :

Astrid DE FARCY DE PONTFARCY a participé à une réunion d'information sur la cyber malveillance, organisée par Sabine THILLAYE, le 11 septembre 2025. Voir si un support pour relayer l'information sur le site de la Commune.

Des retours positifs ont été faits concernant l'éco pâturage sur la ZAC.

Epicerie : la notaire est dans l'attente des documents du repreneur afin de signer le bail.

M. le Maire informe que des dégradations ont eu lieu sur la Commune dans la nuit du 6 au 7 septembre. Une plainte a été déposée et les gendarmes ont récupéré les images des caméras.

Une exposition de cartes postales anciennes sera installée dans la salle des fêtes pour le repas des ainés.

Il est proposé de recenser si des difficultés sont relevées pour les transports scolaires.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 31 octobre 2025 à 18h45

La séance est levée à 19 h 30